



**Automobile**  
**Tableau de bord**  
**MARS 2008**  
(Publications officielles de l'Union européenne)



Ni la responsabilité de l'EEN (Enterprise Europe Network), ni celle des C@CI de la région Centre ou de la Commission européenne, ne sauraient être engagées par l'information fournie dans le présent document, ni par l'usage qui en est fait. Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter: [cottin@centre.cci.fr](mailto:cottin@centre.cci.fr)

## 1 - Législation en préparation :

### A - Propositions & rapports publiés par la Commission européenne (a) (\*) :

Référence DOC(COM)	Date	Thème	Type de texte	Référence JOUE + lien
<b>151</b>	19.03.08	<b>Sécurité routière</b> / Dispositions visant à faciliter l'application transfrontière de la législation [SEC(2008) 350 & 351]	Proposition de Directive PE - Conseil	<a href="http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0151:FIN:FR:PDF">http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0151:FIN:FR:PDF</a>

(a) Liste indicative préparée en fonction des parutions effectives de textes. Classement par numéro de référence du document et non par ordre chronologique.

(\*) AD: Antidumping - APT: Adaptation au progrès technique - CCR: Centre commun de recherche - CDR: Comité des Régions - CE: Commission européenne - CESE: Comité économique & social européen - D: Directive - PC: Position commune (du Conseil) - PE: Parlement européen - R(CE): Règlement - REC: Recommandation (!) Parution décalée dans le temps

### B - Textes intermédiaires ou en cours de discussion (JOUE / Série C) (\*) : RAS ce mois-ci

Thème	Type de texte	JOUE	Date	Pour en savoir plus :

(\*) AD: Antidumping - ADP: Appel de propositions - AMI: Appel à manifestation d'intérêt - APT: Adaptation au progrès technique - AS AELE: Autorité de surveillance de l'AELE - CCE: Cour des Comptes européenne - CCR: Centre commun de recherche - CDR: Comité des Régions - CE: Commission européenne - CEPD: Contrôleur européen de la Protection des données - CESE: Comité économique & social européen - D: Directive - PC: Position commune (du Conseil) - PE: Parlement européen - R(CE): Règlement - REC: Recommandation

Voir aussi le site : <http://www.esc.eu.int>

## 2 - Législation adoptée ou en voie d'adoption (JOUE / Série L) (\*) :

Thème	Type de texte	JOUE	Date	Pour en savoir plus :
<b>Prescriptions uniformes</b> relatives à l'homologation : I. des équipements spéciaux pour l'alimentation du moteur aux gaz de pétrole liquéfiés sur les véhicules II. des véhicules munis d'un équipement spécial pour l'alimentation du moteur aux gaz de pétrole liquéfiés, en ce qui concerne l'installation de cet équipement	Règlement n° 67 CEE-ONU (a)	<b>072 (01 à 112)</b>	14.03.08	<a href="http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2008:072:SOM:FR:HTML">http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2008:072:SOM:FR:HTML</a>  Voir aussi : <a href="http://www.unece.org/trans/main/wp29/wp29wgs/wp29gen/wp29fdocsts.html">http://www.unece.org/trans/main/wp29/wp29wgs/wp29gen/wp29fdocsts.html</a>
<b>Prescriptions uniformes</b> relatives à l'homologation : I. des organes spéciaux pour l'alimentation du moteur au gaz naturel comprimé (GNC) sur les véhicules II. des véhicules munis d'organes spéciaux d'un type homologué pour l'alimentation du moteur au gaz naturel comprimé (GNC), en ce qui concerne l'installation de ces organes	Règlement n° 110 CEE-ONU (a)	<b>072 (113 à 225)</b>	14.03.08	<a href="http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2008:072:SOM:FR:HTML">http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2008:072:SOM:FR:HTML</a>  Voir aussi : <a href="http://www.unece.org/trans/main/wp29/wp29wgs/wp29gen/wp29fdocsts.html">http://www.unece.org/trans/main/wp29/wp29wgs/wp29gen/wp29fdocsts.html</a>
<b>Véhicules hors d'usage</b> / Compétences d'exécution conférées à la CE / Modification de la D 2000/53/CE	<b>D 2008/33/CE PE - Conseil</b>	<b>081 (62 à 64)</b>	20.03.08	<a href="http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2008:081:SOM:FR:HTML">http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2008:081:SOM:FR:HTML</a>

Thème	Type de texte	JOUE	Date	Pour en savoir plus :
Pologne - Ingénierie de réparation, d'entretien et de modernisation de systèmes de transport technologiques pour des installations industrielles / <b>Fourniture de systèmes de levage pour l'automobile</b> , la métallurgie et la construction - Projet d'aide (0,78 M€) à la restructuration de Techmatrans SA - Aide d'Etat C 6/07 (ex N 558/06) - Clôture (novembre 2007) de l'enquête ouverte en février 2007 - Déclaration de compatibilité avec les règles du marché commun	DEC 2008/272/CE C(2007) 5616	<b>086 (28 à 33)</b>	28.03.08	<a href="http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2008:086:SOM:FR:HTML">http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2008:086:SOM:FR:HTML</a>

(\*) AD: Antidumping - APT : Adaptation au progrès technique - AS AELE : Autorité de surveillance de l'AELE - CCR : Centre commun de recherche - CDR : Comité des Régions - CE : Commission européenne - CESE : Comité économique & social européen - CM EEE : Comité mixte de l'EEE - D : Directive - PC : Position commune (du Conseil) - PE : Parlement européen - R(CE) : Règlement - REC : Recommandation  
(a) CEE/NU : Commission économique pour l'Europe des Nations unies

### 3 - Notification de projets nationaux de règles techniques reçus par la Commission européenne (sélection) (\*):

Reçue	Référence	Date Statu quo prolongée	Etat concerné	Produits concernés
06.03.08	<a href="#">2008/91/DK</a>	07.03.08	Danemark	Projet de loi L 42 - Projet de loi portant modification de la loi sur la taxe d'immatriculation, de la loi sur la taxe sur le poids, etc. et de la loi sur la taxation de la consommation de carburant de certains véhicules de tourisme (ajustement du calcul de la taxe pour les voitures d'occasion, etc. exemption de taxe pour les véhicules hydrogène et les véhicules électriques et élargissement du dispositif aux entreprises enregistrées) et projet de modification faisant l'objet d'une deuxième lecture
06.03.08	<a href="#">2008/92/S</a>	09.03.08	Suède	Règles de la Direction des routes portant modification des règles (VVFS 2004 :43) relatives à l'application des normes européennes de calcul. (EBS 7b)

Pour tout renseignement complémentaire : Commission européenne - DG Entreprise & Industrie / C3 - B-1049 Bruxelles - [Dir83-189-Central@cec.eu.int](mailto:Dir83-189-Central@cec.eu.int) - <http://europa.eu.int/comm/enterprise/tris/>  
Ou : DiGITIP 5 - 12 rue Villiot - 75572 PARIS Cedex 12 - [suzanne.piau@industrie.gouv.fr](mailto:suzanne.piau@industrie.gouv.fr) ou [francoise.ouvard@industrie.gouv.fr](mailto:francoise.ouvard@industrie.gouv.fr) ou [d9834.France@industrie.gouv.fr](mailto:d9834.France@industrie.gouv.fr)

### 4 - Recherche - développement : RAS ce mois-ci

Thème	Référence	Budget (M€)	Ventilation / instrument	Thèmes prioritaires	Date de clôture	Référence JOUE	Date de parution

Légende : CA : Action de coordination NoE : Réseau d'excellence (\*) Initiative intégrée pour Infrastructures EER : Espace européen de la Recherche  
SSA : Action de soutien spécifique IP : Projet intégré STREP : Projet de recherche spécifique ciblé

### 5 - Aides d'Etat validées ou en cours d'instruction : RAS ce mois-ci

Intitulé	Etat membre	Période	Montant (*)	Avis CE	JOUE	Date

(a) Exprimé en M€, sauf indication contraire  
(b) Légende : A : Autorisation / Info EM : Information fournie à la CE par l'Etat membre concerné pour avis / OBS : Invitation à présenter des observations (Art. 88 §2 Traité CE)  
(c) Le numéro de page figure entre parenthèses  
Pour en savoir plus : [http://ec.europa.eu/community\\_law/state\\_aids/](http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/)

### 6 - Sélection d'arrêts de la Cour de Justice des Communautés européenne (CJCE) ou du Tribunal de Première Instance (TPI) :

Parties	Objet du litige	Référence	JOUE	Date
Piotr Kawala c/ Gmina Miasta Jaworzna [DDP (**)] du Sąd Rejonowy w Jaworznie - Pologne]	Art. 104 § 3 (1° alinéa) du règlement de procédure - Imposition intérieure supérieure pour un produit importé à partir d'un autre Etat membre que pour un produit similaire acheté sur place - Art. 90 (1° alinéa) du Traité CE - Taxe sur la première immatriculation frappant les véhicules automobiles d'occasion importés	C-134/07	064 (15)	08.03.08

Seuls les arrêts sont mentionnés. Pour avoir connaissance des recours formés auprès du TPI, voir le site Internet de cette institution (cf ci-dessous)  
Pour en savoir plus : CJCE [http://www.curia.eu.int/fr/institut/presentationfr/index\\_cje.htm](http://www.curia.eu.int/fr/institut/presentationfr/index_cje.htm) et TPI [http://www.curia.eu.int/fr/institut/presentationfr/index\\_tpi.htm](http://www.curia.eu.int/fr/institut/presentationfr/index_tpi.htm)  
(\*) Office de l'Harmonisation dans le Marché intérieur (= Office européen des marques, dessins & modèles)  
(\*\*) DDP : Demande de décision préjudicielle

## 7 - Acquisitions, concentrations (sélection de projets) (a) :

Acquéreur (s)	Nationalité	Société(s) acquise(s) ou contrôlée(s) (b)	Nationalité	Activité(s)	Etat (c)	JOUE (d)	Date
<b>Eaton Corporation</b>	USA	<b>Moeller Holding GmbH (⊗)</b>	DE	Conception, fabrication et vente de <b>composants et systèmes électrotechniques</b>	P	<b>059 (10)</b>	04.03.08
<b>Platinum Equity LLC</b> (via des filiales sous contrôle)	USA	<b>Delphi Steering (⊗)</b>	USA	Conception et fabrication de <b>systèmes de direction et de transmission et de composants</b> pour les constructeurs automobiles et les marchés adjacents	P	<b>059 (11)</b>	04.03.08
Robert Bosch GmbH + Mahle GmbH	DE DE	Bosch Mahle Turbo Systems GmbH & Co. KG (JV)	DE	Recherche-développement, fabrication et vente de <b>turbocompresseurs de gaz d'échappement</b>	P	<b>061 (12)</b>	06.03.08
<b>Renault SAS [Renault SA] + Rosoboronexport / Russian Technologies</b>	<b>FR</b> <b>RUS</b>	<b>AvtoVaz</b>	<b>RUS</b>	Production de <b>voitures de tourisme</b>	P	<b>065 (08)</b>	11.03.08

(a) Les projets d'acquisition mentionnés concernent en priorité le secteur de l'automobile.

(b) Le sigle (⊗) signifie contrôle intégral ou exclusif ; le sigle (%) signifie qu'elle est seulement partielle. Ce pourcentage est mentionné s'il est signalé dans l'avis de notification

(c) EP= Notification d'engagement de procédure / P = Notification préalable de projet / NO = Non opposition à une concentration notifiée (le n° d'enregistrement figure entre parenthèses) / OBS : Invitation à présenter des observations

Pour en savoir plus : <http://europa.eu.int/comm/competition/mergers/cases/> ou DG Concurrence - Merger Registry - Rue Joseph II, 70 - B-1000 Bruxelles

(d) Série C (la référence de la page figure entre parenthèses, suivie éventuellement, dans le cas d'une non-opposition, de la référence du JOUE où figurait la notification initiale)

(\*) ARG : Argentine ; AUS : Australie ; BR : Brésil ; CAN : Canada ; CY : Chypre ; EAU : Emirats arabes unis ; MY : Malaisie ; RSA : République Sud-Africaine ; RUS : Russie ; SGP : Singapour

## 8 - Publications :

Titre	Auteur / Editeur	Date de parution	Pages	Référence (*)
<b>Turquie - L'industrie automobile</b>	ME Istanbul	31.03.08	4	<a href="http://www.ubifrance.fr/download/download.asp?cleautonomy=238876">http://www.ubifrance.fr/download/download.asp?cleautonomy=238876</a>
<b>Achats, participations, implantations des équipementiers automobiles dans le monde</b> Recensement des opérations de concentration et d'internationalisation des équipementiers automobile dans le monde depuis 1995	Service Economie et Statistique/ SEPAC	03.08		<a href="http://www.fiev.fr/economie_statistiques/ouvrage.php?id=8">http://www.fiev.fr/economie_statistiques/ouvrage.php?id=8</a>  (P) 40 € HT

(\*) La plupart des ouvrages référencés sont disponibles gratuitement. Dans le cas contraire, le prix est mentionné entre parenthèses (P). Pour toute commande de produits UBIFrance, vous pouvez vous adresser à la CRCI [europa@centre.cci.fr](mailto:europa@centre.cci.fr), partenaire régional agréé de cette institution.

## 9 - Salons professionnels / Conventions d'affaires :

Intitulé	Date	Localisation	Source(s) d'information
<b>AUTOMOTIVE TESTING EXPO EUROPE 2008</b> - Salon d'essai de véhicules, de technologies d'évaluation et de services <b>CRASHTEST EXPO EUROPE</b> - Salon et forum du test et de l'évaluation dans l'automobile <b>ENGINE EXPO</b> - Salon professionnel international de la conception et la fabrication des moteurs <b>EUROPEAN AUTOMOTIVE COMPONENTS EXPO</b> - Salon professionnel des fournisseurs de composants automobiles pour l'Europe <b>VEHICLE DYNAMICS EXPO</b> - Salon, exposition et conférence dédiés aux technologies et aux composants de la dynamique véhicule	06-08.05.08	Stuttgart (Allemagne)	<a href="http://www.testing-expo.com/europe/french/index.html">http://www.testing-expo.com/europe/french/index.html</a>  <a href="http://www.crashtest-expo.com/">http://www.crashtest-expo.com/</a>  <a href="http://www.engine-expo.com/">http://www.engine-expo.com/</a>  <a href="http://www.eac-expo.com/">http://www.eac-expo.com/</a>  <a href="http://www.vehicledynamics-expo.com/">http://www.vehicledynamics-expo.com/</a>

Intitulé	Date	Localisation	Source(s) d'information
<b>AMS EUROPE CONFERENCE</b> - Congrès international sur la production et l'ingénierie dans l'automobile. Les tendances dans l'industrie automobile	07-08.05.08	Leipzig (Allemagne)	<a href="http://www.amsconferences.com/europe/">http://www.amsconferences.com/europe/</a>
<b>AUTOMOTIVE MANUFACTURING VIETNAM</b> - Salon des machines et équipements pour les constructeurs et les fournisseurs automobiles	08-10.05.08	Hanoï (Viêt-Nam)	<a href="http://www.automanvietnam.com/">http://www.automanvietnam.com/</a>
<b>KLAIPEDA AUTOMOBILE EXHIBITION</b> - Salon de l'automobile et des services et accessoires automobiles	09-11.05.08	Klaipeda (Lituanie)	<a href="http://www.auto.expo-vakarai.lt/?en=start">http://www.auto.expo-vakarai.lt/?en=start</a>
<b>AUTO EXPO CASABLANCA</b> - Salon de l'automobile de Casablanca	10-18.05.08	Casablanca (Maroc)	<a href="http://www.ofec.co.ma/mai.htm">http://www.ofec.co.ma/mai.htm</a>
<b>AUTO ETHIOPIA</b> - Salon professionnel international pour tous types d'automobile et de pièces détachées	12-15.05.08	Addis Abeba (Ethiopie)	<a href="http://www.africantradefairs.com/">http://www.africantradefairs.com/</a>
<b>AUTOMOTIVE WORLD CONFERENCE</b> - The Future of Automotive Safety	14.05.08	Londres (Angleterre)	<a href="http://awbriefing.com/programme.html">http://awbriefing.com/programme.html</a>
<b>AUTO +</b> - Salon international des accessoires de l'auto	14-18.05.08	Tunis (Tunisie)	<a href="http://www.sogefoires.com.tn/auto.html">http://www.sogefoires.com.tn/auto.html</a>
<b>AUTOMOBIL - AUTOTECHNIKA</b> - Salon international de l'industrie automobile	14-18.05.08	Budapest (Hongrie)	<a href="http://www.automobil.hungexpo.hu/">http://www.automobil.hungexpo.hu/</a>
<b>AES CHINA</b> - Salon chinois international des technologies et des produits de l'électronique automobile	19-21.05.08	Shanghai (Chine)	<a href="http://www.gracefair.com/cn/aes/expomain_en.asp?m=34">http://www.gracefair.com/cn/aes/expomain_en.asp?m=34</a>
<b>ATS CHINA</b> - Salon chinois international des instruments de test dans l'automobile			<a href="http://www.gracefair.com/cn/aes/expomain_en.asp?m=37">http://www.gracefair.com/cn/aes/expomain_en.asp?m=37</a>
<b>REIFEN</b> - Le marché mondial du pneumatique	20-23.05.08	Essen (Allemagne)	<a href="http://www.reifen-messe.de/">http://www.reifen-messe.de/</a>
<b>VIETNAM AUTOPETRO</b> - Salon international des moyens de transport automobile et du pétrole	21-25.05.08	Ho chi Minh (Vietnam)	<a href="http://www.cpexhibition.com/Auto08/">http://www.cpexhibition.com/Auto08/</a>
<b>MOTOR SHOW SIA</b> - Salon international de l'automobile	22-25.05.08	Kiev (Ukraine)	<a href="http://www.autoexpo.ua/eng/ex/sia/Avtosalon_5047/descr/">http://www.autoexpo.ua/eng/ex/sia/Avtosalon_5047/descr/</a>
<b>SALÓN INTERNACIONAL DEL AUTOMÓVIL DE MADRID</b> - Salon de l'automobile de Madrid	22.05-01.06.08	Madrid (Espagne)	<a href="http://www.ifema.es/ferias/automovil/default.html">http://www.ifema.es/ferias/automovil/default.html</a>
<b>AUTOSIB</b> - Salon international des équipements pour la voiture et les garages	27-30.05.08	Novosibirsk (Russie)	<a href="http://autosib.sibfair.ru/eng/">http://autosib.sibfair.ru/eng/</a>

## 10 - Consultations publiques en cours : RAS ce mois-ci

Thème(s)	Gestionnaire	Lien	Date-limite de réponse

## 11 - L'actualité du mois :

(\*) Rubrique alimentée avec le concours de la Commission européenne, d'UBIFrance et des Missions économiques françaises à l'étranger

### Aides d'État: la Commission autorise le régime d'aides italien visant à promouvoir le biodiesel

La Commission européenne a autorisé, en vertu des règles du traité CE relatives aux aides d'État, l'allègement fiscal accordé par les pouvoirs publics italiens pour stimuler la production et l'utilisation du biodiesel. La mesure modifie et prolonge un régime précédemment approuvé et instaure une obligation d'approvisionnement en biocarburants. La coexistence d'une obligation d'approvisionnement et d'un allègement fiscal constitue une nouveauté dont il est impossible de prévoir, au stade actuel, les répercussions sur le marché. Malgré ces incertitudes, il n'existe aucun risque de surcompensation dans la mesure où l'allègement fiscal proposé ne s'appliquerait qu'à une partie du biodiesel mis sur le marché et ne couvrirait qu'une partie de la différence des coûts de production. L'aide a donc été jugée compatible avec le marché unique.

La version non confidentielle de la décision sera publiée sous le numéro [N 326/2007](#)

### **Aides d'État : la Commission approuve l'octroi d'une aide à la formation d'un montant de 3,5 M€ à Volvo Cars Gent**

La Commission européenne a conclu que l'aide de 3,54 M€ que la Région flamande a l'intention d'accorder pour soutenir la formation chez Volvo Cars Gent ("VCG") était compatible avec les règles du traité CE relatives aux aides d'État. En mai 2007, la Région flamande a notifié un projet d'aide d'un montant de 6,02 M€. Craignant que l'aide ne serve à financer les activités de formation que VCG aurait de toute façon organisées, même en l'absence d'une aide, la Commission a ouvert une enquête approfondie. Les aides au fonctionnement de ce type créent des distorsions de concurrence entre les usines d'assemblage et sont en principe interdites. En réponse aux préoccupations de la Commission, la Belgique a modifié son projet de manière à ne cibler que les activités de formation qui ne seraient pas organisées sans aide.

La version non confidentielle de la décision sera publiée sous le numéro [C 35/2007](#) dans le [registre des aides d'État](#) figurant sur le site internet de la [DG Concurrence](#), une fois que tous les problèmes de confidentialité auront été résolus. Le bulletin d'information électronique [State Aid Weekly e-News](#) fournit la liste des dernières décisions relatives aux aides d'État publiées au Journal officiel et sur l'internet.